

ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement durables

Déclaration préalable



Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

- * Informations nécessaires à l'instruction de la déclaration
- Informations nécessaires au calcul des impositions
- ♦ Informations nécessaires en application de l'article R. 431-34 du code de l'urbanisme

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :	Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
 Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage,) de faible importance soumis à simple déclaration. Vous réalisez des travaux (construction, transformation de construction existante) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. 	D P Dpt Commune Année N° de dossier La présente demande a été reçue à la mairie
Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.	le Cachet de la mairie et signature du receveur Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France
* 1 - Identité du déclarant Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser cas échéant redevable des taxes d'urbanisme	les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera le
Vous êtes un particulier Madame Monsie	ur 🗖
Nom :	Prénom :
Vous êtes une personne morale	
Dénomination :	Raison sociale :
N° SIRET :	Catégorie juridique :
Représentant de la personne morale : Madame 🔲 Monsie	ur 🗖
Nom :	Prénom :
2 - Coordonnées du déclarant	
* Adresse : Numéro : Voie :	
Lieu-dit :Loca	alité :
Code postal : BP : Cedex : _	
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :	Division territoriale :

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame 🗖 Personne morale Prénom: Nom: **OU** raison sociale : Adresse : Numéro : ______ Voie : ____ Localité : Lieu-dit: Code postal : ___ _ BP : ___ Cedex : ___ _ Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale: Téléphone: indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___ __ ___ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____@ J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au

plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

ormations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'ac rain(s) concerné(s) par votre projet	Iministration (de localiser		
*3.1 - localisation du (ou des) terrain(s) Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet - Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire				
Adresse du (ou des) terrain(s)				
Numéro : Voie :				
Lieu-dit : Localité :				
	s cadastrales	s, vous po	uvez fournır la	
liste sur une feuille séparée) :				
uire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)	vous permet	_	e valoir des droits à Je ne sais pas	
rain est-il situé dans un lotissement ?	Oui 🗖	Non 🗖	Je ne sais pas 🗖	
· · · ·	Oui 🔲		Je ne sais pas	
rain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?	Oui 🖵	Non 🖵	Je ne sais pas 🔲	
	issez, les da	tes de déc	cision ou d'autori-	
	as domando	oz à la ma	iria ai la plan lacal	
Si votre terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demandez à la mairie si le plan local d'urbanisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date de la division. Si cette règle existe, le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà établies sur l'autre partie du terrain.				
Indiquez cette surface (en m²) : et la superficie du terrain avant division (en m²) : ou joignez à votre demande une copie de l'attestation				
4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 6 (projet de construction)				
□ Lotissement □ Autre division foncière □ Terrain de camping				
 Installation d'une caravane en dehors d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs Durée annuelle d'installation (en mois): 				
Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes				
☐ Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :				
Profondeur (pour les affouillements) :				
 Coupe et abattage d'arbres Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)² Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal 				
☐ Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de tois mois consécutifs • Durée d'installation : du ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐				
	ans un secte	eur sauveg	jardé	
Dans un secteur sauvegardé, site classé ou réserve naturelle : ☐ Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art ☐ Modification de voie ou espace publics ☐ Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics				
	postal :	postal : BP: Cedex : ences cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales ur une feuille séparée) : ficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permet vuire ou de bénéficier d'impositions plus favorables) ous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui rain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.)? oui rain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.)? oui rain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui rain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? oui re terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demande inisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date le le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà n. Le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà n. Lez cette surface (en m²) :	postal : BP : Cedex : ences cadastrales : section et numéro¹(si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, vous pour une feuille séparée) : ficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faircuire ou de bénéficier d'impositions plus favorables) ous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui	

Elément identifié et protégé en application de l'article L.123-1 du code de l'urbanisme. En cas de doute, veuillez vérifier auprès de la mairie.

*Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) :
Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :
or too didvada controdition par diditiones, vedified on processi to nombre .
4.2 - À remplir pour la déclaration d'un lotissement ou autres divisions foncières
*Nombre maximum de lots projetés :
*Surface hors œuvre nette (SHON) maximale envisagée (en m²) :
*Si votre projet de lotissement se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document
en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone),
indigues le surface hare course haute (CHOD) movimale enviserée (en m2)
indiquez la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale envisagée (en m²)
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs *Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui,
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : • avant agrandissement ou réaménagement :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : après agrandissement ou réaménagement :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : tentes : arésidences mobiles de loisirs :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : tentes : caravanes : résidences mobiles de loisirs : et précisez le nombre maximal de personnes accueillies : Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : tentes : caravanes : caravanes : mplantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : tentes : caravanes : caravanes : mplantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : avant agrandissement ou réaménagement : après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : tentes : caravanes : caravanes : caravanes : lmplantation d'habitations légères de loisirs (HLL)
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : - avant agrandissement ou réaménagement : - après agrandissement ou réaménagement : - tentes : - tentes : - caravanes : - caravanes : - caravanes : - caravanes : - de précisez le nombre maximul de personnes accueillies : - Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL : Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : 4.4 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres Courte description du lieu concerné :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : - avant agrandissement ou réaménagement : - après agrandissement ou réaménagement : - Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : - tentes : - caravanes : - caravanes : - caravanes accueillies : - Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL : Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : 4.4 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : • avant agrandissement ou réaménagement : • après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : • tentes : • tentes : • tentes : • caravanes : • tentes : • d'exidences mobiles de loisirs : • tet précisez le nombre maximal de personnes accueillies : Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL : Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : 4.4 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres Courte description du lieu concerné : • bois ou forêt • parc • alignement (espaces verts urbains) Nature du boisement :
*Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : - veuillez préciser le nombre d'emplacement : - veuillez préciser le nombre maximum d'emplacement s réservés aux : - veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : - tentes :
4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis a disposition de campeurs * Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Si oui, - Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : - Veuillez préciser le nombre d'emplacements : • avant agrandissement ou réaménagement : • après agrandissement ou réaménagement : Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux : • tentes : • tentes : • tentes : • caravanes : • tentes : • d'exidences mobiles de loisirs : • tet précisez le nombre maximal de personnes accueillies : Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL) Nombre d'emplacements réservés aux HLL : Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : 4.4 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres Courte description du lieu concerné : • bois ou forêt • parc • alignement (espaces verts urbains) Nature du boisement :

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction
*5.1 - Nature des travaux envisagés Nouvelle construction Travaux sur construction existante Travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment Travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses d'un bâtiment Edification d'une clôture Ouvrage et accessoires de lignes de distribution électrique Tension (en volts): Dans un secteur sauvegardé: Ouvrage d'infrastructure (voie, pont, infrastructure portuaire ou aéroportuaire,) Travaux effectués à l'intérieur d'un immeuble *Courte description de votre projet ou de vos travaux :
 5.2 - Informations complémentaires ↑ Type d'annexes : Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation ☐ • Nombre total de logements créés : ☐ ☐ dont individuels : ☐ ☐ dont collectifs : ☐ ☐ • Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :
Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro Autres financements :
 ◆ Mode d'utilisation principale des logements : Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ◆ S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale ◆ Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :
Résidence pour personnes âgées Résidence pour étudiants Résidence de tourisme Asésidence hôtelière à vocation sociale Résidence sociale Résidence sociale Résidence pour personnes handicapées Autres, précisez :
♦ Nombre de chambres créées en foyer ou foyer ou dans un hébergement d'un autre type : • Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces : 1 pièce
 Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : □ □ □ Indiquez si vos travaux comprennent notamment : Extension □ Surélévation □ Création de niveaux supplémentaires □ Aménagement intérieur □

 m^2

surfaces hors œuvre nettes ³ (SHON) en m ²							
Destinations	SHON existantes avant travaux (A)	SHON construites (B)	SHON créées par transformation de SHOB en SHON ⁴ (C)	SHON créées par changement de destination ⁵ (D)	SHON démolies ou transformée en SHOB ⁶ (E)	SHON supprimées par changement de destination ⁵ (F)	SHON totales = A+B+C+D-E-F
5.31 - Habitation							
5.32 - Hébergement hôtelier							
5.33 - Bureaux							
5.34 - Commerce							
5.35 - Artisanat ⁷							
5.36 - Industrie							
5.37 - Exploitation agricole ou forestière							
5.38 - Entrepôt							
5.39 - Service public ou d'intérêt collectif							
5.310 - SHON Totales (m²)							

•5.5 - Stationnement

Places de stationnement	Avant réalisation du projet	Après réalisation du projet	
Nombre de places de stationnement			
Surface hors œuvre brute des aires bâties de stationnement en m²			
Surface de l'emprise au sol des aires non bâties de stationnement en m²			
Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet			

Santé 🔲

Culture et loisir

m², dont surface bâtie (SHOB):

Adresse(s) des aires de stationnement : Nombre de places :

Surface totale affectée au stationnement :

Ouvrage spécial \Box

³ Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses accessibles. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est obtenue après déduction de la surface des combles et sous-sols non aménageables, des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces des bâtiments agricoles, des serres de production (Article R.112-2 du Code de l'urbanisme).

⁴ Par exemple la transformation d'un garage (qui constitue uniquement de la SHOB) en pièce habitable (qui constitue de la SHON).

⁵ Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces

destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux (5.33) en hôtel (5.32) ou la transformation d'une habitation (5.31) en commerce (5.34).

6 Par exemple la transformation d'une pièce habitable (qui constitue de la SHON) en garage (qui constitue uniquement de la SHOB).

7 L'activité d'artisan est définie par la loi n° 96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 »

6-À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions ous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet le démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente déclaration préalable.			
Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :			
□ Démolition totale □ Démolition partielle			
En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :			
♦ Nombre de logement démolis : ☐ ☐ ☐			
• 7 - Fiscalité de l'urbanisme			
7.1 - Tableau des affectations (Informations complém	entaires pouvant vous perme	ttre de bénéficier d'impositio	ons plus favorables)8
	es hors œuvre nettes (SHON o	•	
	Surface changeant de desti- nation (création de SHON) (A)	Surface nouvelle hors œuvre nette construite (B)	Totale après travaux = A+B
7.1.1 - Habitation : - Locaux des exploitations agricoles à usage d'habitation des exploitants et du personnel			
- Locaux à usage de résidence principale			
- Locaux à usage de résidence secondaire			
7.1.2 - Locaux à usage des particuliers non utilisables pour l'habitation, ni pour aucune activité économique ⁹			
7.1.3 - Locaux des exploitations ou des coopératives agricoles constitutifs de SHON intéressant la production agricole ou une activité annexe à cette production 10			
7.1.4 - Hôtellerie : - Chambres et dégagements menant aux chambres			
- Autres locaux hôteliers non-affectés à l'hébergement (restaurants, etc)			
- Habitations légères de loisir			
- Locaux des villages de vacances et des campings			
7.1.5 - Constructions affectées à un service public ou d'utilité publique			
7.2 - Foires et salons			
Si votre projet consiste dans la réalisation de sites de foire ou de salons professionnels ou de palais des congrès, veuillez indiquer la sur-			
face hors œuvre nette (SHON):			
- des locaux d'exposition :m² - des locaux servant à la tenue de réunions :m²			
- des autres locaux (restaurants, bureaux,) :m²			
7.3 - Plafond légal de densité (PLD) Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans la commune et si les constructions prévues sur votre terrain dépassent ce plafond. Si oui, indiquez ici la valeur du m² de terrain nu et libre : € Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant sur votre terrain avant le 1er avril 1976 ont été			
démolies: Oui Non si oui indiquez ici la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) démolie (en m²):			

⁸ En cas d'imprécision, vos locaux seront classés dans la catégorie « autres locaux » soit la 9ème catégorie de l'article 1585 D I du code général des impôts 9 II s'agit de locaux n'entrant pas dans la catégorie « usage principal d'habitation » (cellier en rez-de-chaussée, appentis, remise, bûcher, atelier familial, abri de jardin, abri et local technique de piscine,...) et de locaux non agricoles, non annexés à l'habitation mais de même nature (accueils d'animaux hors élevage, box à chevaux, remise...)
10 Exemple tel que local de vente des produits de l'exploitation situé dans les bâtiments de l'exploitation.

7.4 - Participation pour voirie et réseaux Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du déclarant			
Madame Monsieur	adame Monsieur Personne morale		
Nom : Prénom :			
OU raison sociale :			
Adresse : Numéro :	Voie :		
Lieu-dit :Localité :			
Code postal :	BP : Cedex :		
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :			
*8 - Engagement du décla	rant		
J'atteste avoir qualité pour faire la Je soussigné(e), auteur de la dé gnements fournis. Je m'engage à respecter les règ chapitre premier du titre premier de l'habitation et notamment, lors d'accessibilité fixées en applicatio Je suis informé(e) que les renseigr ble serviront au calcul des imposit			
À, Le :		Signature du déclarant	
Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet. Vous devrez produire : - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ; - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé ou une réserve naturelle ; - deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.			

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : \Box

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

¹¹ Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

⁻ vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;

<sup>vous avez l'autorisation du ou des propriétaires;
vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire;</sup>

⁻ vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.